



Public : Sous-officier SPP ou SPV /
Pompier militaire

Dates / lieux : Consultez
www.bcformation.com pour obtenir
les plannings de chaque site

Intervenants : Formateur incendie /
SSIAP 2 / SSIAP 3 / Sapeurs-pompiers
professionnels

Responsable pédagogique : Rachel
KEBIR – 09 86 24 32 24

Durée : 28 heures

Tarif : nous consulter

Nombre de stagiaires : 4 à 12
personnes (inter)

**Accessibilité aux personnes en
situation d'handicap (nous consulter)**

Délais d'accès : 1 semaine

Financement : CPF, Pôle Emploi,
OPCO, Conseil Régional, Individuel

Modalités : Présentiel / en journée

Moyens pédagogiques :
Matériel de secourisme
PC Sécurité équipé
vidéosurveillance+ SSI
Diaporama et vidéos
Matériel d'incendie

Débouché : Emploi dans les métiers
de la sécurité incendie

- Salarié d'une entreprise de sécurité

Poursuite de parcours : Formation
SSIAP 3 après 3 ans d'expérience en
SSIAP 2

OBJECTIFS

Donner aux candidats, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de Formation des Sapeurs-Pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue d'emplois encadrés par l'arrêté en vigueur.

Cette formation permet d'obtenir le diplôme de chef de d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2.

COMPETENCES DEVELOPPEES

Développement des acquis et des compétences complémentaires sur les sujets suivants :

- Le rôle et missions du chef d'équipe
- Manipuler le SSI
- Les règles d'hygiène et de sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Assurer le rôle de chef de poste central de sécurité en situation de crise

PRÉ-REQUIS

- Justificatif permettant l'obtention par équivalence du SSIAP 2 :
 - Être ou avoir été, pendant un an, au minimum sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air, des marins-pompiers de la marine nationale et titulaire du PRV 1 ou de l'AP 1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'intérieur et avoir suivi, sans évaluation, le module complémentaire
- Posséder AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans. Ou SST / PSE 1 en cours de validité
- Certificat médical de moins de 3 mois

SUIVI ET ÉVALUATION

Évaluation :

- 1 fois par semaine pour l'individualisation du parcours stagiaire
- Formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation et de QCM

PROGRAMME

MODULE THEORIQUE – 11 h

MANIPULATION DU SYSTÈME DE SECURITE INCENDIE

- Système de détection incendie
- Le système de mise en sécurité incendie

HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE

- Règlementation code du travail

CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseils techniques aux services de secours

MODULE PRATIQUE – 17 h

MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

- Exercice de repérage des zones de boucles, acquittement, réarmement, mise hors service
- Exercices d'interprétation de l'état des voyants, la couleur des voyants, utiliser une UCMC, réarmer des DAS

HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE

- Mise en place d'un scénario de danger imminent et traitement de celui-ci

CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE

- Exercices pratiques de mise en situation exercices d'application en ERP et en I G H avec superposition et enchaînement d'actions (victime, alarme, ascenseurs bloqués, etc.)
- Exercices pratiques de conseil et d'orientation des secours